DGM DIGEST

THE GLOBAL NEWSLETTER FOR THE DEDICATED GRANT MECHANISM FOR INDIGENOUS PEOPLES AND LOCAL COMMUNITIES

Bulletin spécial COP 23 | Novembre 2017

Disponible sur www.dgmglobal.org/documents en anglais, espagnol, français et portugais. Site web: www.dgmglobal.org
Twitter: @DGM_Global
Facebook: @dgmglobalproject

Bulletin du DGM : Numéro spécial COP 23

Le mois de novembre a été particulièrement chargé pour le **Mécanisme spécial de dons (DGM)**, avec la participation à Bonn de plusieurs représentants au 2e Échange mondial du DGM à la 23e Conférence des Parties (COP 23) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Maintenant que la COP 23 a pris fin, nous sommes heureux de vous communiquer certaines informations et de célébrer une réalisation majeure pour les peuples autochtones et les communautés locales (PAPL) au travers de ce numéro spécial du bulletin du DGM..

Ci-dessus : Les participants à l'échange mondial du DGM se sont réunis à Bonn, en Allemagne, pour échanger sur leur expérience et renforcer leurs capacités à participer efficacement à la COP 23. Crédit photo : Minnie Degawan

À propos de la plate-forme des PAPL

La Plate-forme des populations locales et des peuples autochtones (Plate-Forme des PAPL), actuellement développée dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), vise à « renforcer les connaissances, technologies, pratiques et activités des communautés locales et des peuples autochtones destinées à faire face et à répondre aux changements climatiques », afin de faciliter l'échange d'expériences, de meilleures pratiques et d'enseignements tirés sur l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, et de renforcer la mobilisation des peuples autochtones et des communautés locales (PAPL) dans les processus de la CCNUCC. La Plate-forme des PAPL est issue initialement d'une décision prise il y a deux ans à la COP 21 à Paris (Décision 1/CP. 21, paragraphe 135).

Grâce à une série de dialogues formels et informels visant à concrétiser le concept[1] de cette plate-forme, les dirigeants des PAPL et d'autres parties prenantes du monde entier ont démontré leur engagement en faveur de l'action climatique mondiale. La Plate-forme des PAPL aura trois fonctions principales, élaborées dans le cadre de ces dialogues puis confirmées par les Parties à la COP 23:

"(a) Connaissances: la plate-forme devrait favoriser l'échange d'expériences et de meilleures pratiques visant à appliquer, renforcer, protéger et préserver les connaissances traditionnelles, les connaissances des populations autochtones, et les systèmes de savoirs locaux ainsi que les technologies, les pratiques et les efforts des communautés locales et des populations autochtones liés à la réponse et à la lutte contre les changements climatiques, en prenant en compte le consentement libre, préalable et informé des détenteurs de ces connaissances, innovations et pratiques ;

(b) Capacité de mobilisation: la plate-forme devrait renforcer les capacités des populations autochtones et des communautés locales à participer efficacement aux processus de la CCNUCC. La plate-forme devrait également renforcer les capacités des Parties et des autres parties prenantes concernées à participer à la plate-forme et d'entrer en contact avec les communautés locales et les populations autochtones, notamment dans le contexte de la mise en œuvre de l'accord de Paris et d'autres processus liés aux changements climatiques ;

(c) Politiques et actions sur les changements climatiques: la plate-forme devrait faciliter l'intégration de différents systèmes de connaissances, de différentes pratiques et innovations dans la conception et la mise en œuvre d'actions, de programmes et de politiques au niveau national et international de façon à respecter et promouvoir les droits et intérêts des communautés locales et des populations autochtones. La plate-forme devrait faciliter une action climatique plus forte et plus ambitieuse de la part des populations autochtones et des communautés locales, qui pourrait contribuer à la réalisation des contributions déterminées au niveau national par les Parties concernées ; »

Désireux de faire de cette vision une réalité, ces dirigeants de PAPL et leurs nombreux alliés, parmi lesquels le Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales (DGM), se sont rendus à Bonn, en Allemagne, au début novembre, pour participer à la COP 23.

Prioridades de PICLs na COP 23

Januario Tseredzaro, du Comité de pilotage national du DGM Brésil, analyse les priorités des PAPL au cours de l'Échange mondial du DGM. Crédit photo : Patricia Dunne

Au cours de l'Échange mondial, le DGM a demandé aux participants d'indiquer quelques-uns des principaux objectifs[2] qu'ils espéraient atteindre grâce à une plus grande participation des PAPL à la COP23 et aux futurs processus et événements de la CCNUCC. Voici quelques-unes de leurs réponses :

- Soutenir la mise en œuvre de l'accord de Paris conformément aux priorités des PAPL
- Soutenir la mise en œuvre de la Plate-forme des PAPL pour l'échange des connaissances
- Soutenir la participation pleine et effective des PAPL à l'action climatique
- Renforcer la reconnaissance du rôle des PAPL dans l'action climatique
- Veiller à ce que les contributions des PAPL soient prises en compte dans les différentes contributions déterminées au niveau national

Ces priorités témoignent de l'engagement de ces dirigeants des PAPL à soutenir l'action climatique mondiale, et les dernières avancées de la plate-forme des PAPL constituent un signe prometteur d'un engagement croissant à l'avenir.

Êtes-vous prêts à écouter ?

Les peuples autochtones participants à la COP23 se sont réunis pour assister à une cérémonie dirigée par un dirigeant autochtone du Canada, afin de célébrer l'accord sur les principes fondateurs qui serviront de base à la plate-forme des PAPL. Crédit photo : Johnson Cerda

Johnson Cerda, représentant des populations autochtones quechua en Équateur et membre de l'agence d'exécution internationale (GEA) du DGM, a profité de cette occasion pour analyser les progrès accomplis par les peuples autochtones dans l'action climatique au cours des 25 années qui se sont écoulées depuis la toute première reconnaissance de leur rôle au Sommet de la Terre de Rio en 1992[4]. Il appelle le monde à écouter et à tirer des leçons des connaissances traditionnelles des peuples autochtones, à mesure que nous travaillons côte à côte pour lutter contre les changements climatiques.

Dernières nouvelles de la COP23

Hindou Oumarou Ibrahim s'exprime au nom du Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques (FIPACC) lors de la plénière de clôture de la SBSTA de la COP23. Crédit photo : Luis Barquin

Grâce à un effort collaboratif méritoire, la Plate-forme des PAPL a fait un grand pas dans le sens de sa mise en œuvre au cours de la COP23. Les efforts persévérants et constructifs des PAPL, ainsi que la transparence et l'inclusivité dont ont fait preuve les négociateurs, ont permis d'aboutir à une décision tournée vers l'avenir, consistant à démarrer la planification de la mise en œuvre de la plate-forme, et ont défini certains principes pour la guider dans sa mise en place. Le texte complet de la décision est disponible sur le site web de la CCNUCC[3], mais quelques-uns des principaux résultats sont résumés ci-dessous:

- La décision valide les progrès réalisés depuis la COP22, y compris la reconnaissance officielle des trois principales fonctions de la plate-forme, telles que définies ci-dessus
- Elle tient compte des intérêts et des points de vue des PAPL, et reconnaît les principes suivants dans les processus liés à la plate-forme :
  - Participation pleine et effective des PAPL
  - Égalité de statut des PAPL et des Parties, notamment dans les rôles de leadership
  - Auto-sélection des représentants des peuples autochtones, conformément à leurs propres procédures
  - Financement adéquat du secrétariat et contributions volontaires pour la mise en œuvre des fonctions de la plate-forme
  - Appel à l'organisation d'un atelier multilatéral, comme première activité de la plate-forme, sur la mise en œuvre des principales fonctions de la plate-forme, qui serait co–animée par le président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et un représentant d'une organisation de PAPL, qui joueront tous deux un rôle équivalent dans la conception de l'atelier
  - Demande au SBSTA d'envisager la poursuite de la mise en œuvre de la plate-forme au cours de sa 48e session (avril-mai 2018), incluant la création d'un groupe de travails de facilitation, l'examen d'un plan de travail pour appuyer la pleine mise en œuvre des fonctions de la plate-forme, et l'élaboration de recommandations pour la poursuite du développement de la plate-forme des PAPL au cours de la COP24.

Le DGM félicite les PAPL qui ont été à l'origine de cet effort, ainsi que tous leurs partenaires qui ont contribué au développement de la plate-forme jusqu'ici, et il salue notamment l'aide inestimable du Maroc et des Fidji, qui ont accordé une priorité à la plate-forme au cours de leur présidence de la COP22 et de la COP23. Le DGM est fier de soutenir leurs efforts alors que la plate-forme des PAPL va franchir les étapes suivantes, en vue de sa mise en place complète.

« Il est prometteur de voir que plusieurs des engagements pris à Paris commencent à porter leurs fruits. La plate-forme des PAPL [...] offre un espace qui permet aux connaissances traditionnelles des populations autochtones et des communautés locales de jouer un rôle dans l'action climatique, et cela est particulièrement pertinent pour le travail que nous essayons d'accomplir au travers du DGM. **» Idrissa Zeba, Coprésident du comité de pilotage international du DGM**

Les PAPL dans le financement climatique

Les participants à l'échange du DGM apprennent de nouvelles connaissances et partagent leur expérience sur la mobilisation des PAPL dans le financement climatique. Crédit photo : Luis Barquin

Au-delà de son appui à la plate-forme des PAPL, l'Échange mondial du DGM a également comporté une table ronde[5] destinée aux experts pour débattre de leur expérience dans la mobilisation des PAPL dans le financement climatique. Parmi les intervenants figuraient Chris Filardi, qui a analysé les origines et les perspectives d'une nouvelle initiative appelée Nia Tero ; Mina Setra, Coprésidente du GSC, qui a fait part de son expérience en tant qu'observatrice auprès des Fonds d'investissements climatiques, et Grace Balawag, membre du GSC, qui s'est exprimée sur les enseignements tirés de sa participation à l'élaboration de la politique sur les peuples autochtones du Fonds vert pour le climat (FVC).

Madame Setra a insisté sur l'importance de la représentation des PAPL dans la conception du DGM, qui est le résultat de négociations qui remontent à 10 ans. Au cours de cette période, elle a appris l'importance de la patience et de la constance dans le long processus qui a permis au DGM d'aboutir. Selon ses propres mots :

« Le DGM ne nous a pas été apporté sur un plateau. Nous avons dû nous battre pour l'obtenir [...]. Nous ne pouvons pas nous permettre de changer constamment de représentants et de délégations [...] Il est important de connaître l'historique des négociations depuis le début. »

Madame Balawag a souligné l'importance de travailler aux côtés des gouvernements, même s'ils n'ont pas toujours été les alliés des PAPL. Elle a précisé :

« Même si nous nous battons contre notre gouvernement, nous devons être patients dans nos négociations avec lui, afin qu'il nous soutienne dans ce processus, en particulier au niveau national. »

La principale conclusion de ce débat était que le renforcement du rôle des PAPL dans l'action climatique exige des représentants résolus et persévérants, qui soient patients, disposent d'une vision globale de leurs progrès et maîtrisent bien le vocabulaire et l'historique des négociations.

Des avancées qu'il faut célébrer

Les Parties se sont réunies dans la « Zone Bula » au centre de conférence mondiale de Bonn pour participer aux sessions plénières et aux négociations. Crédit photo : Luis Barquin

Le travail sur la plate-forme des PAPL est loin d'être terminé, mais il est utile de prendre le temps de souligner les progrès[8] accomplis à la COP 23 et de reconnaître les contributions qui ont été apportées par les « champions » de la plate-forme.

La participation des populations autochtones et des communautés locales a toujours été constructive, proactive et claire, et les négociations ont été menées de façon transparente, inclusive et ouverte au point de vue des acteurs non-parties à la Convention.

Les réunions étaient ouvertes aux observateurs et les négociateurs ont fréquemment consulté des représentants d'organisations de peuples autochtones pour connaître leurs points de vue sur des textes spécifiques en cours d'examen. Les co-facilitateurs et le secrétariat ont joué leur rôle de façon exceptionnelle en animant les discussions et en gérant le temps efficacement façon à parvenir aux résultats attendus.

Et enfin, l'engagement et le leadership sans faille des Fidji à la présidence de la COP 23, ainsi que ceux du président de la SBSTA, ont joué un rôle clé dans ce résultat.

Aujourd'hui, nous célébrons une réussite majeure pour les PAPL dans le cadre de la CCNUCC. Félicitations à eux et à tous les amis de la plate-forme des PAPL, notamment aux négociateurs dont l'engagement a rendu cela possible.

Renforcer la participation des PAPL

Juste avant la COP23, le Projet mondial d'apprentissage et d'échange des connaissances (Projet mondial du DGM) a organisé son deuxième Échange mondial annuel6, qui a réuni 14 dirigeants de PAPL de premier plan venant de 11 pays et quatre réseaux régionaux pour analyser leurs priorités et leurs plans en faveur d'une participation stratégique la COP 23

Reconnaissant l'importance de la Plate-forme des PAPL au cours de ces négociations, le comité de pilotage international du DGM, qui se compose des dirigeants de PAPL de 10 pays, a pris pour décision stratégique de se concentrer sur l'Échange mondial et la participation à la COP 23 relative à la plate-forme des PAPL. Cette participation l'a amené à organiser plusieurs dialogues et événements parallèles importants afin de présenter les points de vue des principales parties prenantes et de sensibiliser à l'importance de la plate-forme au cours de la COP 23.

Comprendre la plate-forme des PAPL – Afin d'élaborer une compréhension collective de la conception et de l'état actuel de la plate-forme des PAPL, le projet mondial du DGM a organisé une série de séances techniques sur la plate-forme dans le cadre de son Échange mondial. Comme cela avait été prévu par le comité de pilotage mondial du DGM, ces séances ont offert aux participants l'occasion de renforcer leur compréhension de la plate-forme et de l'état actuel des négociations, de façon à participer plus efficacement aux côtés de la CCNUCC au soutien de la mise en œuvre de la plate-forme après le lancement de la COP23.

Opportunités et priorités liées à la plate-forme des PAPL – Le dernier jour de l'Échange mondial, le Projet mondial du DGM a animé un panel7avec des défenseurs de la plate-forme des PAPL. Parmi les éminents intervenants figuraient Raumanu Pranjivan, représentant la présidence de la COP23, Annela Anger-Kraavi, Vice-présidente de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) de la CCNUCC, Koko Warner du secrétariat de la CCNUCC, Pamela Rocha Perez, de la délégation et du ministère des affaires étrangères de l'Équateur à la COP23, Rita Mishaan de la délégation et du ministère des affaires étrangères du Guatemala à la COP 23, et Geert Fremout, de la délégation belge, représentée à la COP au travers des positions communes de l'union européenne.

Le 3 novembre, les participants à l'Échange mondial ont assisté à une présentation d'un panel de défenseurs de la plate-forme des PAPL. Crédit photo : Patricia Dunne

Opportunités et priorités liées à la plate-forme des PAPL – Le dernier jour de l'Échange mondial, le Projet mondial du DGM a animé un panel[7] avec des défenseurs de la plate-forme des PAPL. Parmi les éminents intervenants figuraient Raumanu Pranjivan, représentant la présidence de la COP23, Annela Anger-Kraavi, Vice-présidente de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) de la CCNUCC, Koko Warner du secrétariat de la CCNUCC, Pamela Rocha Perez, de la délégation et du ministère des affaires étrangères de l'Équateur à la COP23, Rita Mishaan de la délégation et du ministère des affaires étrangères du Guatemala à la COP 23, et Geert Fremout, de la délégation belge, représentée à la COP au travers des positions communes de l'union européenne.

L'objectif de ce panel était de mettre l'accent sur les opportunités de participation des PAPL au développement et à la mise en œuvre de la plate-forme des PAPL, ainsi que de présenter les points de vue des intervenants sur les fonctions et la structure prévues pour la plate-forme. Les intervenants ont souligné la nécessité pour la plate-forme de disposer d'une structure souple, capable d'évoluer au fil du temps, et ont insisté sur l'importance de la conception inclusive de la plate-forme, qui doit garantir qu'aucun groupe vulnérable ne soit laissé pour compte.

Le panel a également cherché à mettre l'accent sur la nécessaire facilité d'utilisation de la plate-forme. Les intervenants ont indiqué que, selon eux, l'utilité de la plate-forme dépendra de la poursuite du leadership et de la mobilisation des populations autochtones et des communautés locales pour travailler avec les gouvernements, pour s'assurer que leurs connaissances ne soient pas simplement téléchargées sur un espace virtuel et oubliées, mais qu'elles soient bien intégrées dans les processus politiques nationaux et internationaux. Ils ont également indiqué que la plate-forme devrait être une structure permanente de la CCNUCC et qu'elle devrait avoir le soutien d'un groupe de travail, afin de faire avancer la plate-forme au cours des prochaines années.

La plate-forme des PAPL et les CDN – L'une des fonctions de la plate-forme des PAPL est de faciliter une action climatique plus forte et plus ambitieuse de la part des populations autochtones et des communautés locales, qui pourrait contribuer à la réalisation des contributions déterminées au niveau national. La plate-forme des PAPL offrira un espace de dialogue avec les parties à la CCNUCC au niveau international, mais elle devra aussi faciliter le dialogue au niveau national. Pour illustrer de quelle façon les PAPL contribuent déjà aux efforts d'adaptation et d'atténuation, le DGM, en coordination avec la Commission sur les politiques environnementales, économiques et sociales (CEESP) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a invité Lizardo Cauper Pezo du DGM Pérou, Laura Bautista du DGM Mexique, et Idrissa Zeba du DGM Burkina Faso et du

Idrissa Zeba, Coprésident du comité de pilotage international du DGM, a expliqué en quoi le travail du DGM Burkina Faso est compatible avec les contributions déterminées au niveau national du pays. Crédit photo : Luis Barquin

Comité de pilotage international du DGM, à expliquer en quoi leur travail contribue aux CDN de leurs pays. En échangeant sur ces expériences, les intervenants ont collectivement insisté sur le fait que la Plate-forme des PAPL offre aux gouvernements la possibilité de renforcer leur dialogue avec les PAPL aux niveaux national et international, et d'accroître la participation de différents secteurs de la société au processus de révision des CDN.

Les intervenants se préparent à participer à un événement parallèle sur les Perspectives africaines sur la Plate-forme des PAPL. Crédit photo : Patricia Dunne

Perspectives africaines sur la Plate-forme des PAPL – Le 7 novembre, la COP 23 a célébré la Journée des peuples autochtones en mettant en avant les contributions apportées par les initiatives des peuples autochtones sur l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques au travers d'exemples venus du monde entier. En marge de la célébration, en collaboration avec le Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique (IPACC), le Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques (FIPACC) et le gouvernement du Burkina Faso, le DGM a accueilli un événement parallèle officiel[9] pour présenter les perspectives africaines sur la plate-forme des PAPL. La séance a été animée par M. Merouane Touli, du Conseil des droits de l'homme de l'ONU au Maroc, qui était l'un des principaux défenseurs de la Plate-forme des PAPL à la COP 22.

L'événement a commencé par une présentation de Ouédraogo Pamoussa, du Secrétariat permanent du Conseil national pour le développement durable du Burkina Faso, qui a décrit l'importance du développement rural et de l'implication des communautés locales pour atteindre les objectifs des CDN du pays, et a insisté sur la nécessité d'intégrer les canaux de communication existants avec les communautés locales comme point de départ pour créer des liens entre les différentes mobilisations au niveau national et international. Ensuite, le Dr Mohamed Handaine, Président de l'IPACC, a présenté des études de cas sur l'utilisation des connaissances traditionnelles pour l'adaptation aux changements climatiques au Maroc et au Niger.

Hindou Oumarou Ibrahim du FIPACC a ensuite fait une brève présentation sur les progrès réalisés par la Plate-forme des PAPL jusqu'à maintenant, ainsi que sur une étude de cas sur la préservation des connaissances traditionnelles au travers d'une cartographie en 3D au Tchad. Enfin, Idrissa Zeba, Coprésident du Comité de pilotage international du DGM, a présenté les CDN du Burkina Faso et a montré comment le DGM Burkina Faso avait en parti été conçu pour soutenir les objectifs nationaux du Burkina. Le succès de la Plate-forme des PAPL dépendra de la participation pleine et effective des PAPL de toutes les régions du monde, et des dialogues régionaux tels que celui-ci peuvent aider à s'assurer qu'aucun groupe n'est exclu de ces processus.

À propos du DGM

Le **Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales (DGM)** est un programme unique du **Programme d'investissement pour la forêt (FIP)**, conçu et dirigé par des représentants de peuples autochtones et de communautés locales, dans le cadre d'un effort collaboratif avec la Banque mondiale. Le DGM offre à ces communautés un accès direct au financement climatique afin qu'ils puissent renforcer leurs capacités à s'engager à participer et à contribuer au dialogue et aux actions de **réduction des émissions issues de la déforestation et la dégradation des forêts (REDD+).**

1. http://unfccc.int/resource/docs/2017/sbsta/eng/06.pdf
2. http://www.dgmglobal.org/activities/2017/11/3/advancing-iplc-priorities-at-cop-23
3. http://unfccc.int/resource/docs/2017/sbsta/eng/l29.pdf
4. http://www.dgmglobal.org/blog/2017/11/21/cop23-ready-to-listen
5. https://www.facebook.com/limoncocha/videos/10155222290970547/
6. http://www.dgmglobal.org/exchanges
7. https://www.facebook.com/limoncocha videos/10155222712755547/
8. www.dgmglobal.org/blog/2017/11/16/step-forward-cop23-lcip
9. https://www.facebook.com/limoncocha/videos/10155232015025547/